

PLUi de Gradignan : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Gradignan (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 140 zones, dont 90 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Gradignan s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 140 zones : 90 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 10 agricoles (A) et 40 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Gradignan occupe le rang 32 par le nombre de zones délimitées : 85 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 805 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Gradignan depuis 2013, pour 2 638 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	140 zones
Zones urbaines (U)	90 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	10 zones
Zones naturelles (N)	40 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Gradignan

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'événement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation d'intensité anormale.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054245373
Risques majeurs recensés	Séisme, feu de forêt
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	34 reconnaissances

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/gradignan-33192>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Gradignan : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UM1, UM11, UM12, UM13, UM16, UM17, UM2, UM22, UM29, UM3, UM30, UM8, UM9, UP59, UP87, UPZ1, US1, US10, US2, US4, US5, US6

Situation administrative

Code INSEE	33192
Code postal	33170
Intercommunalité	Bordeaux Métropole
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	140 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	140 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	140 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Talence (4,6 km)	83 zones
Villeneuve-d'Ornon (5,1 km)	161 zones
Pessac (5,5 km)	175 zones
Bègles (6,6 km)	90 zones
Mérignac (8,7 km)	274 zones
Floirac (10,3 km)	86 zones
Bouliac (10,5 km)	59 zones
Bordeaux (10,8 km)	288 zones
Le Bouscat (10,8 km)	79 zones
Cenon (12,2 km)	87 zones
Eysines (12,4 km)	126 zones
Le Haillan (12,9 km)	66 zones
Bruges (13,5 km)	91 zones
Lormont (14,2 km)	81 zones
Artigues-près-Bordeaux (14,3 km)	53 zones
Le Taillan-Médoc (16,8 km)	121 zones
Martignas-sur-Jalle (16,9 km)	40 zones
Bassens (17,0 km)	77 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/gradignan-33192>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.